



## Déclaration personnelle de chômage

Suite à la sixième réforme de l'Etat, la compétence pour, entre autres, octroyer l'allocation de stage, évaluer les efforts du chômeur pour chercher un emploi et octroyer les allocations d'activation est, à partir du 1er juillet 2014, transférée à la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Communauté germanophone. (voir [www.leforem.be](http://www.leforem.be), [www.emploi.wallonie.be](http://www.emploi.wallonie.be), [www.ifapme.be](http://www.ifapme.be), [www.actiris.be](http://www.actiris.be), [www.bruxelles-economie-emploi.be](http://www.bruxelles-economie-emploi.be), [www.adg.be](http://www.adg.be), [www.vdab.be](http://www.vdab.be)).

Une phase transitoire pendant laquelle l'ONEM continue provisoirement d'exercer cette compétence a cependant été prévue. L'ONEM reste donc, en vertu du principe de continuité, chargé de l'exécution de cette matière jusqu'au moment où la Région sera opérationnellement en mesure d'exercer cette compétence. La compétence de payer les allocations d'activation et les allocations de chômage ou d'insertion 'ordinaires' n'est pas transférée aux Régions et reste confiée à l'ONEM, en collaboration avec les organismes de paiement.

---

### Pourquoi cette demande ?

Vous utilisez le formulaire C109 :

- quand vous demandez un avantage dans une mesure pour l'emploi (allocation de travail, allocation d'intégration ou allocation SINE) ;
- quand vous demandez des allocations après une période d'inactivité ou une période au cours de laquelle vous n'aviez pas droit aux allocations ;
- quand vous demandez des allocations pendant ou après une occupation et que votre employeur ne vous remet pas le formulaire requis ;
- quand vous demandez des allocations de stage pour la durée du stage de transition ;
- quand vous demandez des allocations après une occupation à l'étranger.

Base légale : art. 138 AR 25.11.1991 – art. 87 AM 26.11.1991

---

### Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB) ou le bureau du chômage ([www.onem.be](http://www.onem.be)).

---

### Que devez-vous faire du formulaire ?

Vous cochez sur ce formulaire la situation dans laquelle vous vous trouvez et vous répondez aux questions de la rubrique concernée.

Vous trouverez dans la marge de gauche des informations qui vous aideront à compléter ce formulaire.

N'oubliez pas de mentionner votre numéro NISS (registre national) sur chaque page.

---

### Que devez-vous faire du formulaire complété ?

Vous remettez le formulaire complété à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).

---

### Et ensuite ?

L'organisme de paiement transmet le formulaire à l'ONEM et vous tiendra au courant du traitement de votre demande.





## Déclaration personnelle de chômage

Art. 138 AR 25.11.1991

### A compléter par le chômeur

Cachet dateur organisme de  
paiement

A compléter par l'organisme de paiement

1<sup>ère</sup> demande  DJI CC ..... CT .....

#### Votre identité

Prénom et nom .....

Rue et numéro .....

Code postal et commune .....

Votre numéro NISS se trouve au verso de  
votre carte d'identité

Numéro registre national (NISS) \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Les données 'téléphone' et 'e-mail' sont  
facultatives

Téléphone .....

E-mail .....

#### Votre demande : cochez la situation qui vous est applicable

Dans le cadre de certaines mesures, votre allocation  
fait partie de votre salaire net :

- l'allocation de travail dans le système ACTIVA;
- l'allocation d'intégration dans un programme  
de transition professionnelle;
- l'allocation SINE dans l'économie d'insertion  
sociale.

Pour de plus amples informations, consultez les  
feuilles info.

1.  J'entame  une occupation à temps plein  
 une occupation à temps partiel  
 un stage de transition

le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Je demande l'allocation  de travail  d'intégration  
 SINE  de stage

Je joins un copie  du contrat de travail  de la convention de stage

2.  Je demande des allocations après une période d'exclusion du droit aux allocations de  
chômage ou aux allocations d'insertion.

J'ai été exclu en raison d'indisponibilité pour le marché de l'emploi

- non  
 oui : Je joins une attestation du service régional de l'emploi compétent (FOREM, ACTIRIS, VDAB,  
ADG) de laquelle il ressort que je suis à nouveau disponible pour les emplois  
convenables et pour le marché général de l'emploi à partir du \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_.  
Je me suis à nouveau inscrit comme demandeur d'emploi.

J'ai été exclu en raison d'une radiation comme demandeur d'emploi

- non  
 oui: je me suis à nouveau inscrit auprès du service régional de l'emploi (FOREM, ACTIRIS,  
VDAB, ADG) le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ et je joins une attestation.

Attention! Ne sont pas considérées comme  
périodes de maladie :

- la maladie au cours d'un contrat de travail
- l'incapacité de travail en raison de congé de  
maternité, d'accident du travail ou de maladie  
professionnelle.

Pendant la période d'exclusion, j'ai été malade

- non  
 oui. Mon organisme de paiement introduit une attestation électronique (A052) avec les  
données de ma période de maladie

Vous pouvez demander la collaboration de l'ONEM afin d'obtenir le formulaire papier ou la déclaration électronique requis.

**3.  Je demande la collaboration du bureau du chômage afin d'obtenir un formulaire de mon employeur.**

**3.1.  Je suis au travail et mon employeur n'a pas effectué les déclarations de risque social (DRS) suivantes :**

- déclaration de risque social scénario 3 (formulaire C131A-EMPLOYEUR)
- déclaration de risque social scénario 2 (formulaire C3.2-EMPLOYEUR)
- déclaration de risque social scénario 9 (formulaire C103-VACANCES JEUNES-EMPLOYEUR) ou (C103-VACANCES-SENIORS EMPLOYEUR)

Nom employeur : .....

Adresse employeur : .....

Je demande la collaboration de l'ONEM afin d'obtenir le formulaire ou la déclaration électronique.

Si vous avez coché 3.2 ou 4, vous remplissez les données relatives à votre occupation dans le cadre ci-dessous.

**3.2.  J'ai travaillé en Belgique et mon employeur ne m'a pas remis de formulaire C4 ou n'a pas effectué de déclaration de risque social scénario 1 et ne m'a pas remis de formulaire C4DRS.**

- Je demande le formulaire C4 ou C4DRS à mon employeur.
- L'employeur n'a pas répondu à ma demande d'obtenir le formulaire C4 ou C4DRS et/ou d'effectuer la déclaration de risque social scénario 1 et je demande la collaboration de l'ONEM. Je joins la preuve et une copie de ma lettre recommandée à mon employeur.
- Mon employeur est injoignable. Je joins les preuves en annexe et je demande l'impossibilité permanente de compléter mon dossier.

Je remplis les données de mon occupation dans le cadre ci-dessous.

Si vous avez coché 3.2 ou 4, vous remplissez les données relatives à votre occupation dans le cadre ci-dessous..

**4.  J'ai travaillé à l'étranger.** Je joins toutes les preuves utiles et je remplis les données de mon occupation dans le cadre ci-dessous.

Si aucune des situations mentionnées de 1 à 4 n'est d'application, allez au point 5.

**DONNEES DE MON OCCUPATION**

Nom de l'employeur : .....

Adresse de l'employeur : .....

Date de début: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  ouvrier  employé

Durée hebdomadaire du travail: \_\_\_\_, \_\_\_\_, \_\_\_\_ heures salaire brut : .....EUR par .....

Mon contrat de travail a pris fin

- au moyen d'un préavis par mon employeur  envoyé par lettre recommandée du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_
- notifié par exploit d'huissier du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

La rémunération normale pendant le délai du préavis couvre la période du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ inclus et cette période  n'a pas été suspendue  a été suspendue (par ex. maladie, chômage temporaire, vacances) et prolongée jusqu'au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ inclus.

- J'ai été licencié le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ et, lors de mon départ, j'ai reçu une indemnité de congé qui couvre la période ..... du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ inclus.

- J'ai été licencié et l'employeur n'a pas payé d'indemnité de licenciement.

- par l'abandon volontaire de mon emploi le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

- de commun accord entre mon employeur et moi-même le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

- suite à la force majeure invoquée le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ par  mon employeur  moi-même

- vu que mon contrat de travail à durée déterminée/pour un travail spécifique a pris fin

La raison pour laquelle mon contrat de travail a pris fin était:

.....

Je  ne demande pas d'allocations provisoires.

demande des allocations provisoires et je joins les formulaires C4.2 en C4.2bis.

N° registre national (NISS) \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Vous cochez cette case par exemple si vous n'aviez pas droit aux allocations pendant une période déterminée et que vous demandez à nouveau des allocations.  
Exemple : vous étiez à l'étranger, vous n'étiez pas disponible pour le marché de l'emploi, vous étiez malade et vous demandez la collaboration du bureau du chômage afin d'obtenir l'attestation électronique (A052) de la mutualité...

5.  Je ne me trouve pas dans une des situations précédentes, mais dans la situation suivante:

.....  
.....  
.....  
.....

---

### Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée disponible à l'ONEM. Plus d'infos sur [www.onem.be](http://www.onem.be)

**Je sollicite des allocations à partir du :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.**

J'ai mentionné mon numéro NISS également en haut de toutes les pages.

Je joins ..... annexe(s)e.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature